

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 décembre 2014

Président : François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de Mme Francine BOBET), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Philippe BENASSAYA), Mme Sonia BRAU, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Daniel GUERSON, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir de Mme Magali ORDAS), M. Thierry VOITELLIER (pouvoir de Mme Corinne BÉBIN), M. Michel BANCAL, M. François-Xavier BELLAMY (pouvoir de Mme Florence MELLOR), M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Martine SCHMIT), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Philippe BENASSAYA (pouvoir à M. Bernard DEBAIN)
Mme Patricia GISLE
M. Arnaud HOURDIN
Mme Francine BOBET (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY)
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER)
Mme Corinne BÉBIN (pouvoir à M. Thierry VOITELLIER)
Mme Magali ORDAS (pouvoir à Mme Emmanuelle de CRÉPY)
Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. François-Xavier BELLAMY)
Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. François LAMBERT)
M. Erik LINQUIER
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 2 décembre 2014

Date d'affichage de la convocation : 2 décembre 2014

Nombre de conseillers en exercice : 64

Nombre de membres présents : 53

Nombre de pouvoirs : 7



N° de l'ordre du jour :

2014.12.19 : Attribution d'une subvention à l'Association des Parents d'Élèves, anciens élèves, élèves et amis du Conservatoire de Versailles (APEC) au titre de l'année 2015.

□ **M. Jacques BELLIER, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5211-1, L.1611-4, L.2131-11, L.2144-3, L.2121-29 et L.2311-7 ;

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux associations ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la délibération n°2013-12-10, du Conseil communautaire du 10 décembre 2013, relative à l'attribution des subventions aux associations et aux conventions avec les associations bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 € ;

Vu la délibération n°2013-12-31, du Conseil communautaire du 10 décembre 2013, relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière de compétence « équipements culturels et sportifs ».

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs communautaires », la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc soutient le fonctionnement et l'investissement des écoles de musique associatives présentes sur son territoire.

L'Association des Parents d'Élèves, anciens élèves, élèves et amis du Conservatoire de Versailles (APEC) mènent différentes actions en faveur du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles et des autres établissements d'enseignement artistique de Versailles Grand Parc telles que des bourses aux livres et partitions et la location d'instruments de musique. A ce titre, Versailles Grand Parc soutient son fonctionnement depuis 2010, et lui verse depuis lors une contribution financière.

Ainsi, une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 819 € lui a été attribuée en 2014. Il est proposé d'augmenter de 2% le montant pour 2015 comme cela a été fait pour les autres structures associatives. Ceci se justifie d'autant plus que l'APEC va, à partir de janvier, participer à l'accompagnement des élèves sur certains projets de diffusion qui requièrent un encadrement renforcé.

L'attribution proposée au titre de l'année 2015 est de : 2 875 €.

Les dépenses seront prévues au budget de Versailles Grand Parc.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) *d'accorder une subvention d'un montant de 2 875 € à l'Association des Parents d'Élèves, anciens élèves, élèves et amis*

du Conservatoire de Versailles (APEC) au titre de l'année 2015 et au regard des activités qu'elle porte en faveur des établissements d'enseignement artistique de Versailles Grand Parc ;

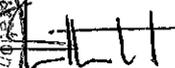
- 2) d'imputer la subvention sur les crédits inscrits au budget 2015 et suivants de la communauté d'agglomération, au chapitre 65 : « autres charges de gestion », nature 6574 : « subvention aux organismes de droit privé », fonction 311 : « expression musicale, lyrique et chorégraphique ».

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **53**

Nombre de suffrages exprimés : **60** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Pour le Président,
Par déléation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00

0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00
0000 0000 0000 0000 0000 00